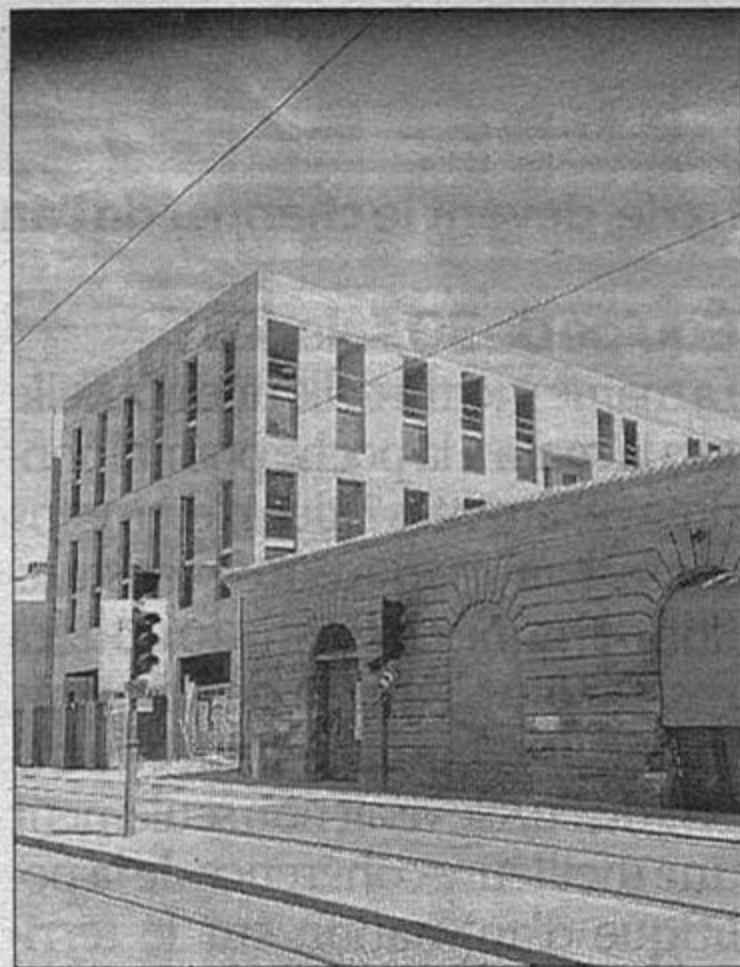


La résidence « écrase » le pavillon

BACALAN Philippe Dorthe, conseiller général de Bordeaux 1 et conseiller régional (délégué au patrimoine), vient d'écrire à Alain Rieu, conservateur régional des monuments historiques. Sans contester l'intérêt de construire une résidence étudiante rue Achard, il constate que celle qui est en chantier, par sa taille et sa proximité (20 mètres), « écrase » le bâtiment nord du magasin Aux vivres de la Marine. Un bâtiment du XVIII^e siècle dont les façades ont été classées monuments historiques en mars 1991. Plus grave, l'élu de Bacalan met en cause les images de synthèse (« document trompeur ») qui ont été fournies lors de la présentation du projet de résidence. Phi-

lippe Dorthe s'interroge : est-ce que « la Région doit continuer à financer avec de l'argent public la restauration d'un monument historique maltraité par un urbanisme environnant ? ».

PHOTO M. M.



SO - du 08/5/2013